

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité – Travail - Progrès

C A B I N E T

COORDINATION NATIONALE REDD

**Mise au point de la République du Congo
suite à la position prise par les ONG Green Peace, Rainforest
Foundation et Global Witness concernant le R-PP Congo.**

La République du Congo a été sélectionnée par le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre de la REDD+. C'est un des pays de la sous-région à couvert forestier important et faible taux de déforestation. Il considère la préparation à la REDD+ comme une opportunité pour analyser les possibilités des mécanismes de financement REDD+, renforcer la gestion durable de ses ressources forestières, renforcer les capacités des parties prenantes à la gestion durable des ressources naturelles, d'évaluation des stocks et des émissions de carbone, d'inventaire et de cartographie des ressources forestières.

A cheval sur l'équateur et au cœur du deuxième massif forestier mondial, ce pays forestier garde le leadership sur la gestion participative, inclusive et durable des ses écosystèmes naturels. La volonté et l'engagement politiques du pays ont clairement et successivement déclinés dans : (i) le Plan d'action forestier national (PAFN, 1992) ; (ii) le Plan national d'action pour l'environnement (PNAE, 1994) ; (iii) le Schéma national de développement rural (SNDR, 1997) ; (iv) le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT, 2005) ; (v) le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP, 2008) ; (vi) le Plan d'action national (PAN, 2008).

A travers l'aménagement forestier durable qui a démarré à la fin de l'année 2000, la République du Congo a réalisé des progrès dans la protection de ses écosystèmes et des populations qui en dépendent. Ainsi, 3 831 820 hectares de concessions ont été aménagés et 6 842 490 hectares sont en cours d'aménagement. Il est estimé que d'ici 2012, environ 75% des 13 434 200 hectares des forêts de production

auront un plan d'aménagement. Plus de 2 millions d'hectares sont actuellement éco-certifiés, ce qui fait du Congo le premier pays au monde en terme de surface d'exploitation éco-certifiée en forêt naturelle.

Des efforts importants ont aussi été réalisés en matière de reboisement, avec 84 420 hectares de plantations, dont 12 450 en forêts dégradées. En outre, 3 555 000 hectares, soit 11 % du territoire national, ont été convertis en aires protégées. L'engagement du Congo dans la conservation et la gestion durables des ressources naturelles se traduit également par son adhésion à de nombreux accords internationaux dont le plus récent est le Traité relatif à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), signé à Brazzaville le 5 février 2005 et ratifié par la loi n°35-2006 du 26 Octobre 2006.

La République du Congo qui vient de signer avec l'Union Européenne l'accord de partenariat volontaire (APV¹) FLEGT en Mai 2010, a autorisé, depuis 2007, deux organismes anglais (Forest Monitor et Ressources Extraction Monitoring) de développer le contrôle indépendant des activités forestières, à travers l'observatoire indépendant de la mise en application de la loi forestière et de la gouvernance en République du Congo.

Depuis la Conférence Nationale souveraine de 1991, la consultation et l'implication des populations, des collectivités locales, du secteur privé et de la société civile dans la prise des décisions en matière forestière sont devenues une règle au Congo. En se basant sur les acquis de la préparation du Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) et de l'APV/FLEGT avec l'Union Européenne, la Coordination Nationale REDD a largement travaillé avec les parties prenantes pour la préparation de sa stratégie REDD+, notamment : la puissance publique, le secteur privé et la Société civile.

Depuis le 20 Janvier 2010, date de lancement officiel du processus de préparation de la R-PP Congo, sous le patronage du Ministre du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement, assisté de Messieurs les Représentants Résident de la Banque Mondiale et de la FAO, les parties prenantes ont été largement intégrées. Aucune partie prenante, en tout cas aucune, n'a été marginalisée tout au long du processus de développement de la proposition sur la préparation à la REDD+.

¹ La cérémonie de paraphe a eu lieu à Brazzaville en Mai 2009.

Pour ce qui concerne par exemple la société civile, il est clairement établi, sur la base des comptes-rendus des rencontres (ateliers, vidéo conférence, réunions, consultation, etc), la participation de la société civile, notamment :

- A l'atelier national de lancement du processus REDD :
 - Participation des délégués de la Plate forme APV FLEGT et des délégués des autres Coordinations nationales des ONG ;
 - Animation du poste de Vice Président des travaux ;
 - Gestion du secrétariat des travaux ;
 - Animation du poste de Modérateur des travaux ;
 - Animation des thèmes porteurs.

- Aux ateliers départementaux du processus REDD :
 - Participation des délégués de la Plate forme APV FLEGT et des délégués des autres Coordinations nationales des ONG ;
 - Gestion du secrétariat des travaux ;
 - Animation du poste de Modérateur des travaux ;
 - Animation des thèmes porteurs.

- Aux autres rencontres officielles:
 - Vidéo-conférences organisées dans les locaux de la Banque Mondiale à Brazzaville ;
 - différents débats et travaux de synthèse sur les observations organisées au niveau du Ministère du Développement Durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement ;
 - etc.

A chaque étape de l'amélioration du R-PP, les délégués de la société civile (la Plate forme APV FLEGT et les autres Coordinations nationales des ONG) ont toujours bénéficié des copies des mails et leurs pièces attachées au même titre que les délégués des autres parties prenantes (secteur public, secteur privé). Le chrono mails de la Coordination Nationale REDD en fait foi.

La réaction très tardive d'un groupe de personnes de la Plate-forme APV-FLEGT semble cacher leur volonté de simplement retarder la République du Congo, qui s'est résolument engagée à mettre en oeuvre la phase préparatoire du REDD+. Le pays cherche à consolider son

leadership en matière de conservation et de gestion durables des écosystèmes naturels.

Les trois ONG Greenpeace, Rainforest Foundation et Global Witness qui ignorent tout de la manière dont la société civile locale a été associée n'ont fait que s'appuyer sur la position de ce groupe du bureau de la Plate forme APV-FLEGT pour émettre leur avis sur la non recevabilité du R-PP de la République du Congo.

Naturellement, la suite du processus du R-PP n'exclura aucune partie prenante, d'autant plus qu'il est clairement indiqué que le cadre de mise en œuvre de REDD+, sera guidé par quatre principes : (i) la participation de toutes les parties prenantes ; (ii) la régulation ; (iii) l'incitation ; et (iv) le contrôle.

Pourtant leur position n'est pas partagée par les autres ONG et Associations membres. En effet, sur un total de 19 organisations citées par le bureau de la Plate forme APV-FLEGT, 15 ont manifesté leur mécontentement suite au revirement de leurs collègues (qui gère provisoirement le bureau APV-FLEGT), après le mandat réussi de l'équipe précédente qui a abouti au paraphe de l'APV-FLEGT Congo-UE en Mai 2009 à Brazzaville.

L'atelier de lancement du processus REDD+ au Congo avait appelé à « *la mise en place par la société civile d'une plateforme technique capable de participer efficacement au processus REDD+* ». Suite à cette expression des délégués de la société civile, la Coordination Nationale a toujours travaillé avec la Plate-forme APV-FLEGT et l'ensemble des Coordinations d'ONG ayant un lien avec la REDD. Le succès des ateliers organisés dans les départementaux du Pool, de la Sangha et du Kouilou a été dû en grande partie à l'implication des ONG locales.

La Coordination Nationale REDD, rappelle que le processus REDD+ en République du Congo est inclusif et participatif. Le Plan de Consultation préparé dans le cadre du R-PP est très illustratif. Et c'est dans ce cadre que les contributions constructives de tous sont attendues.

On peut constater que la Plateforme APV-FLEGT a donné son avis sur la base d'une ancienne version du R-PP de la République du Congo. La réalité sur le terrain est bien différente des clichés dénaturés dans le but de retarder le processus qui est plutôt bien parti.

Le R-PP de la République du Congo a démarré avec une implication réelle de la société civile :

- 4 experts nationaux (2 sur la composante consultation et 2 sur la composante juridique) sur le 11 qui ont été sélectionné par

l'ONFi pour la collecte des données et la formulation des composantes du R-PP ;

- l'ensemble des ONG et des Coordinations de la société civile (y compris celle des peuples autochtones) : Coordination des associations et réseau de la société civile du Congo, Conseil de concertation des ONG de développement, Centre de promotion, d'appui et de renforcement de capacités des organisations de la société civile du Congo, Convention nationale des associations et ONG de développement et d'environnement du Congo, Fédération des ONG de développement du Congo, Forum des jeunes entreprises du Congo, Réseau national des peuples autochtones du Congo, Réseau des institutions de formation forestière et environnementale de l'Afrique centrale, Wildlife conservation society, World Ressource Institute.

Ce processus de large participation des parties prenantes se poursuivra suivant les mêmes principes. Il a du reste été identifié la mise en place des instances multi acteurs (délégués du secteur public, du secteur privé et de la société civile) pour la mise en œuvre inclusive et participative du R-PP Congo.

Il est regrettable que les notes de position de la Plate forme APV-FLEGT et des 3 ONG sus-citées aient été publiées sur le site Internet <http://forestcarbonpartnership.org/fcp/node/81> et diffusent des informations erronées pour porter atteinte à l'image de la République du Congo et annihiler les efforts qu'il a accomplis.

Fait à Brazzaville, le 24 juin 2010

Le Coordonnateur Nationale REDD+



Georges Claver BOUDZANGA